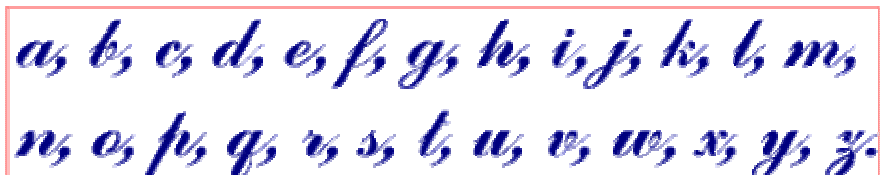


LETTRES ET SYLLABLES

Les mots français ont deux formes : une forme orale, celle qu'on entend et une forme écrite, celle qu'on peut lire.

Pour écrire l'ensemble des mots, 26 lettres se trouvent à notre disposition. Elles sont soit minuscules :



*a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m,
n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.*

soit majuscules :

Les majuscules

Les 6 voyelles sont : a, e, i, o, u, y, parfois munie d'un accent é è à, etc.

Les 20 consonnes sont : b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z.

Les lettres entre elles forment des syllabes. Chaque syllabe contient au moins 1 voyelle et certaines syllabes ne sont composées que d'une lettre.

U/ne/ fê/te/ a/ é/té/ or/ga/ni/sé/e.

La majuscule est une lettre plus grande que les autres (appelées minuscules) et qui est placée au début de certains mots.

Du bon usage des majuscules

1. En fonction de la position du mot

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou. (La Fontaine)

La majuscule se place au commencement d'une phrase, mais quelque fois un point ne marque pas la coupure entre deux phrases. Elle se place également à l'initiale du vers, malgré les dérogations que semblent vouloir apporter à cette règle les poètes contemporains. Elle se place au commencement d'une citation et l'on met encore une majuscule à chaque alinéa d'une énumération, même si la ligne ne se termine pas par un point.

2. Les noms de personnes et les allégories

La Pucelle d'Orléans (Jeanne d'Arc) : on met une majuscule même aux noms communs

employés à la place du nom propre.

Le comte de Guiche : la particule de s'écrit avec une minuscule dans le cas où il s'agit d'une particule nobiliaire.

Le général De Gaulle: le De n'est pas ici une particule nobiliaire mais une forme dialectale de l'article.

La Fontaine, La Bruyère: l'article prend la majuscule lorsqu'il fait partie intégrante du nom patronymique.

Julien l'Apostat: l'article ne prend pas la majuscule quand il introduit un surnom.

- Veuillez agréer, Monsieur,... Je vois, Monsieur François, que vous ne me reconnaissez pas... Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,...

On met une majuscule aux noms Monsieur, Madame, etc., en formule de politesse, lorsqu'ils sont employés seuls ou suivis du nom de la personne ou de sa qualité.

Lorsqu'on s'adresse à la personne, le mot doit être écrit en entier. Lorsqu'on parle de la personne, on use de l'abréviation : M., Mme, etc., et le titre ou la qualité ne prennent pas la majuscule (M. le professeur Jacques Falisse).

Le Préfet ouvrit la séance. Dans le département, le préfet représente l'État.

On met une majuscule aux titres et qualités qui représentent la personne mais le substantif, employé dans son sens général, ne prend pas de majuscule.

Dieu, le Tout-Puissant, le Soldat inconnu, Honneur et Patrie: Dieu, les synonymes de Dieu, les allégories reçoivent la majuscule. Mais on écrira: " Elle fait un dieu de son fiancé " ou " l'honneur est sauf ".

3. Les mots se rapportant aux structures sociales

- Le mot État reçoit alors la majuscule. Mais on écrira : la toiture est en mauvais état.

- La République Française; la république de Saint-Domingue; l'Empire britannique; le royaume des Pays-Bas.

Les noms qui désignent un État par la nature de son gouvernement prennent la majuscule s'ils ne sont pas déterminés par un nom propre.

- Les Français, étudier le français, le peuple français.

Les noms de peuples prennent la majuscule mais les noms des langues, comme les adjectifs, ne la prennent pas.

- L'Académie française, l'Assemblée nationale, l'académie Goncourt.

Les noms des institutions officielles, des sociétés, prennent la majuscule mais si l'institution a un nom propre, c'est lui qui prend la majuscule.

Les divisions administratives sont des noms communs (l'académie de Paris) sauf s'il s'agit d'une institution unique (le Conseil d'Etat, le Trésor public). Mais en vertu de l'usage on met aussi la majuscule aux expressions Conseil municipal, Conseil général, Conseil régional lorsqu'il s'agit de désigner un organisme particulier nettement spécifié.

- L'Église (assemblée des fidèles); l'église (édifice).

- Camille Saint-Saëns; la ville de Saint-Étienne; l'évangile selon saint Jean.

Le nom " Saint " prend la majuscule lorsqu'il entre dans la composition d'un nom de personne ou de lieu; dans les autres cas (titre canonique) on n'emploie ni majuscule ni trait d'union.

- La fête de Pâques, le 14 Juillet : les noms des fêtes religieuses et des fêtes nationales prennent la majuscule; mais les noms des jours et des mois, en dehors de ce cas, sont des

noms communs sans majuscule: mardi 22 janvier.

Les Alliés, les Templiers, la Confédération générale du travail, la Légion d'honneur, l'Ordre du mérite: les noms des associations de puissances, des ordres religieux, nationaux, etc. prennent la majuscule. Mais les noms des religions et de leurs adeptes ne prennent pas la majuscule (le catholicisme, les juifs) non plus que les noms des adhérents d'un parti (un socialiste) ou des membres d'un ordre, même religieux (un jésuite); les distinctions qui ne comportent pas de hiérarchie s'écrivent avec une minuscule (la médaille militaire); on notera aussi que dans les expressions citées la majuscule n'est attribuée qu'au nom initial (Légion d'honneur) ; mais elle peut être donnée à un nom et à un adjectif dans des expressions consacrées comportant un trait d'union: la Sainte-Alliance.

4. Les mots se rapportant à l'histoire et à la géographie

-La Révolution, le premier Empire: les noms désignant les époques de l'histoire prennent la majuscule. Bien que les adjectifs ne reçoivent pas, en principe, la majuscule, l'usage veut qu'on écrive: la Grande Guerre, le Moyen Age.

-Guillaume le Conquérant: le nom commun devenu surnom prend la majuscule.

-L'Asie, la France, la rue Jean-Jaurès, l'Hôtel de ville, l'Opéra: les majuscules s'appliquent aux noms propres de pays, de lieux, de rues, de monuments; dans ce cas, l'article partie intégrante du nom propre reçoit la majuscule (Le Havre); lorsque la dénomination se réduit à un adjectif, celui-ci reçoit la majuscule (la rue Verte); lorsque l'expression qui tient lieu de nom propre est une expression composée, tous les éléments, sauf les prépositions, prennent la majuscule et sont unis par le trait d'union: la place de l'Hôtel-de-Ville.

-Le mot " océan ", lorsqu'il désigne une réalité géographique particulière, reçoit la majuscule: les ports de l'Océan; quand le mot est précisé par un nom propre, il perd la majuscule: l'océan Atlantique; de même dans un emploi métaphorique: l'océan des toits.

-Le nord, le sud: les noms des points cardinaux ne prennent pas la majuscule, sauf lorsqu'ils sont écrits en abrégé (N., S., N-O, etc.) ou lorsqu'ils sont employés pour désigner, une contrée: l'Amérique du Nord, une villa dans le Midi.

- La Seine-Maritime: les adjectifs réunis par un trait d'union au nom propre prennent la majuscule comme ce nom ; de même, lorsque ces adjectifs identifient un accident naturel : le fleuve Bleu, le massif Central ; dans les autres cas, ils gardent la minuscule : l'Amérique latine.

- Conformément à la règle ci-dessus on écrira: le mont Blanc, le mont Cenis, mais en composition les expressions deviennent: le massif du Mont-Blanc, le tunnel du Mont-Cenis (noter le trait d'union).

On écrira: la côte de Bretagne mais : la Côte d'Azur (expression consacrée comme nom propre).

5. Les mots se rapportant aux arts, aux sciences, aux objets techniques

Le Déjeuner sur l'herbe, les Mémoires d'Outre-Tombe : les noms qui désignent une œuvre d'art, un titre de livre, prennent la majuscule ; si un adjectif se trouve placé avant le nom, il prend aussi la majuscule: la Petite Fadette, mais on écrira: la Symphonie pastorale. L'article peut prendre également la majuscule s'il fait partie du titre: Les Misérables; mais on écrira: les Fables de La Fontaine; il faut distinguer aussi, dans ce cas, l'emploi du mot comme titre et l'emploi du MOI pour désigner le genre d'ouvrage: l'édition des Fables de La Fontaine; La Fontaine a écrit des fables; Beethoven a composé des symphonies; la VII^{ème} Symphonie.

Dans un titre, on met autant de majuscules qu'il y a de personnages ou de sujets annoncés: le Loup et l'Agneau.

La Terre, la Lune, Mars, le Soleil: les noms des éléments de l'univers (astres, planètes) prennent la majuscule ; mais si l'on ne désigne pas ces éléments en tant que partie de l'univers, ils redeviennent noms communs: le clair de lune, les rayons du soleil, tomber à terre.

Le Normandie, l'Ile-de-France, la Foudre, le Tonnant: les noms des bateaux prennent la majuscule, même s'ils sont donnés à partir de noms communs. Noter que le nom peut être masculin, même s'il désigne une entité au féminin : on écrira le Normandie ou le France ou l'Ile-de-France est arrivé à New York; mais on dira: la Jeanne-d'Arc.

Les syllabes

Séparer correctement les mots en syllabes est nécessaire pour

- a) placer correctement ses accents ;
- b) séparer les mots en fin de ligne.

Qu'est-ce qu'une syllabe ?

Une syllabe est un groupe de sons que l'on prononce par une seule émission de souffle. Elle est composée : soit d'une voyelle seule, soit d'une voyelle et d'une ou plusieurs consonnes.

Séparation des mots en syllabes; différents cas possibles :

Une consonne : On la met à droite du tiret : de-mi re-tour...

Deux consonnes semblables : On les partage : ef-fet ar-rêt...

Deux consonnes différentes : On les partage, sauf à la fin d'un mot : as-pect ab-sen-

ce... Trois consonnes différentes : On les partage après la deuxième consonne : cons-

cien-ce obs-ti-né comp-ter sauf quand on a "ph", "ch", "th" "gn" : mar-cher as-phy-

xie et lorsque la dernière lettre est r ou l : ar-bre ap-plau-dir

Remarque : On ne sépare jamais les groupes qui équivalent à un seul son : "ch" "ph" "th"

"gn" : é-chan-ger é-lé-phant a-thée mon-ta-gne

Deux ou trois voyelles : théâ-tre oa-sis ré-gion es-pion bout as-seoir beau-té